DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 octobre 2020

Délibération n°56-2020 : Extension du domaine de compétences du vice-Président du Conseil d'administration en charge des Ressources humaines

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 713-3 ;

Vu les statuts du l'Université Bretagne Sud, notamment l'article 32 ;

Vu la délibération n°28-2020 du Conseil d'administration du 15 juillet 2020 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, sur proposition de la Présidente de l'Université, par la voie d'un vote à bulletins secrets, l'extension du domaine de compétences de Sébastien LE GALL, vice-Président du Conseil d'administration en charge des Ressources humaines au secteur des Finances.

Membres en exercice : 30 Membres présents : 21 Membres représentés : 7 Suffrages exprimés : 28 - Pour : 19 - Contre : 5 Abstentions : 4 Ne prend pas part au vote : 0	*Visa de la Présidente* Signé par : Virginie Dupont Date : 27/10/2020 Qualité : La Présidente *Virginie DUPONT*

Documents en annexe : -

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 2 novembre 2020